

CAREA®

MINERAL COMPOSITE

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT CONCEPT EVIER GIGA 140 MELAMINE CAREA®

En conformité avec les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN

Avril 2024



Version de la FDES : 2.0
N° enregistrement Inies : 20220930888



REALISATION :
EVEA
11 rue Voltaire – 44100 Nantes
Tél. + 33 (0)2 28 07 87 00 - Fax. + 33 (0)2 40 71 97 41
www.evea-conseil.com



Page 1 sur 17

FDES conforme à la norme NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN
CAREA® Concept Giga 140 (avec meubles) – Avril 2024

CAREA®
MINERAL COMPOSITE

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de CAREA (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1.

Dans les tableaux suivants $2,53E-06$ doit être lu : $2,53 \times 10^{-6}$ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le mètre cube « m³ »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ »,
- le mètre carré « m² ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 *Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

SOMMAIRE

1	Introduction.....	4
2	Information Générale.....	5
3	Description de l'unité fonctionnelle et du produit	5
4	Etapes du cycle de vie.....	7
4.1	Etape de production, A1-A3	7
4.2	Etape de construction, A4-A5.....	8
4.3	Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7.....	8
4.4	Etape de fin de vie C1-C4 :	9
4.5	Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D.....	9
5	Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	10
6	Résultat de l'analyse du cycle de vie.....	11
7	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation.....	16
8	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments.....	17

1 INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national NF EN 15804/CN et le programme INIES.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de CAREA.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de CAREA.

Contact :
CAREA SANITAIRE
Coordonnées du contact :
contact.sanitaire@carea.fr
02.43.20.00.01

2 INFORMATION GENERALE

1. Nom et adresse du déclarant :
CAREA SANITAIRE
Zone Industrielle
BP 10
72140 SILLE LE GUILLAUME
2. Le site, le fabricant pour lesquels la FDES est représentative :
CAREA
Zone Industrielle
BP 10
72140 SILLE LE GUILLAUME
3. Type de FDES : "du berceau à la tombe", avec module D
4. Type de FDES : individuelle
5. Date de première publication : Septembre 2022
6. Date de mise à jour : Avril 2024
7. Date de fin de validité : Septembre 2027
8. Les références commerciales/identifications des produits : Concept Giga 140 mélaminé
9. Vérification :

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP a).	
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010	
<input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe	
(Selon le cas b)) Vérification par tierce partie :	
	Nom du vérificateur : Clément Hélias (ESTEANA - 26 rue Mège - 83220 Le Pradet)
	Programme de vérification : Programme FDES-INIES
	Adresse : Association HQE, 4 avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris.
	Site web : http://www.inies.fr/accueil/
a) Règles de définition des catégories de produits	
b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).	

10. Lieu de production : Sille Le Guillaume, France
11. Circuit de distribution : BtoB / BtoC

3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT

12. Description de l'unité fonctionnelle :
« Assurer la fonction d'évier en minéral composite de dimension 140 cm x 60 cm et de meubles de rangement en mélaminé de hauteur comprise entre 87 cm et 93 cm, sur une durée de vie de 20 ans comprenant 2 cuves, un égouttoir, bondes, grilles, siphon, joints en silicone »

13. Description du produit :

Le produit est un évier en minéral composite principalement constituée de charges minérales liées par une résine. Il est constitué de deux cuves et d'un égouttoir. Le meuble en mélaminé peut être constitué de 2 portes ou de 2 portes et 3 tiroirs, les deux configurations sont couvertes par la FDES.

La robinetterie et le nettoyage durant la vie en œuvre du produit ne sont pas inclus dans le périmètre de la FDES.

14. Description de l'usage du produit (domaine d'application) :

Le produit est destiné à être installé dans tout type de bâtiment, en travaux neufs ou rénovation, pour usage d'hygiène ou ménager.

15. Performance principale de l'unité fonctionnelle : non pertinent

16. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle :

Le produit est conforme aux normes NF EN 13310 et EN 695.

17. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

Paramètre	Unités	Valeur
Quantité de produit	kg/UF	1,40E+01
Principaux composants	%	Charges minérales : 72 % Résine : 19% Fibre : < 7 % Additifs : < 2%
Quantité de produits complémentaires	kg/UF	Ensemble vidange avec bouchon chaînette : 5,67E-01 Meuble : 4,87E+01
Emballage de distribution	kg/UF	Palette : 1,57E+00 Carton : 1,09E+00 Cale polystyrène : 4,59E-02 Film plastique : 6,92E-02
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	2,1
Taux de chute lors de la maintenance	%	-
Justification des informations fournies	-	Les informations sont fournies par CAREA.

18. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse)

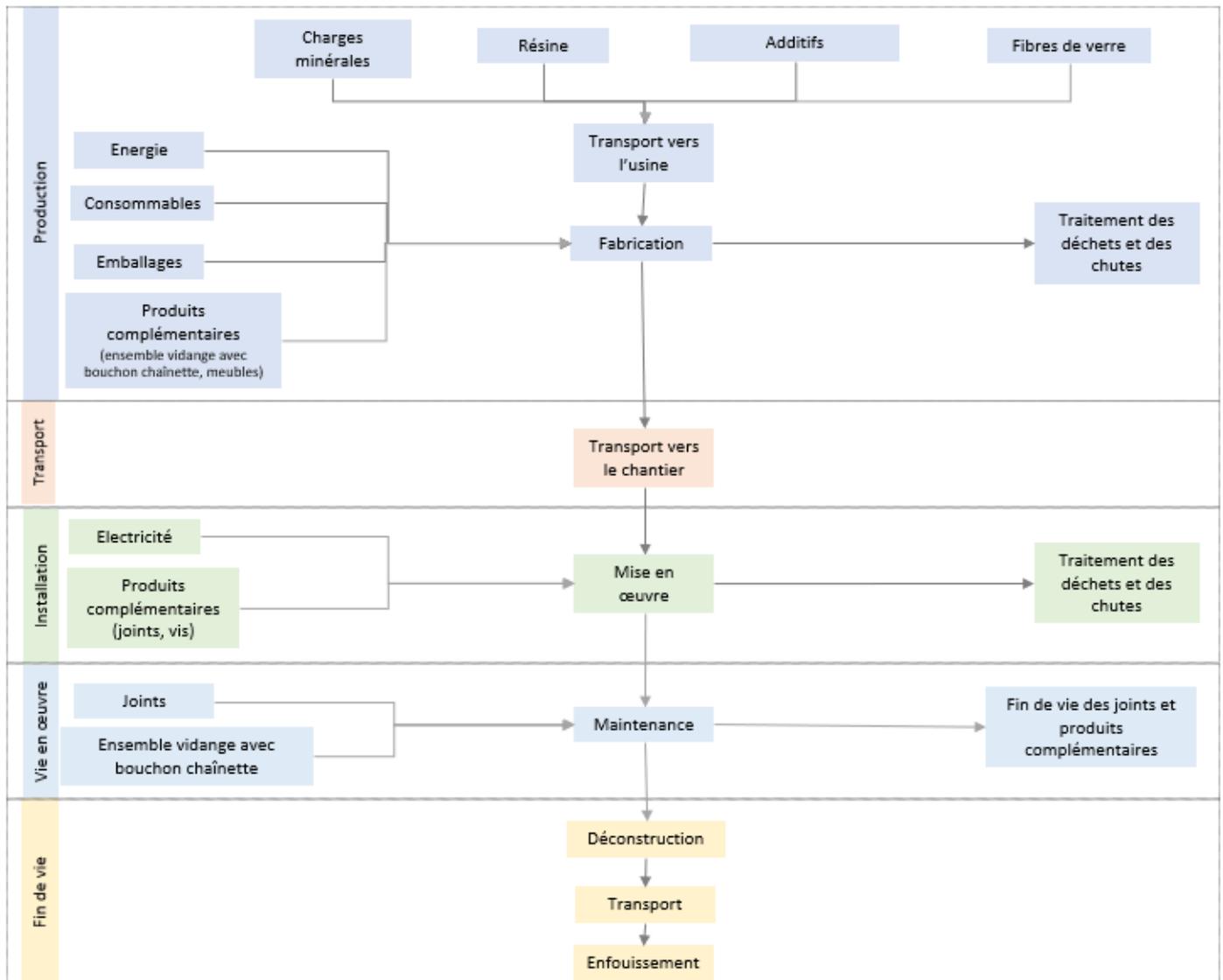
Le produit ne contient pas de substances classées extrêmement préoccupantes (SVHC) figurant dans la liste candidate de l'annexe XIV du règlement REACH à plus de 0,1% en masse.

19. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux §7.2.2 de la NF EN 15804+A1)

Paramètre	Unités	Valeur
Durée de vie de référence	Années	20
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	-	Produit ayant passé les contrôles qualité interne. Conforme aux normes NF EN 13310 et EN 695
Paramètres théoriques d'application	-	-
Qualité présumée des travaux	-	La mise en œuvre est supposée réalisée conformément aux recommandations du fabricant.
Environnement extérieur	-	
Environnement intérieur	-	Usage correspondant aux caractéristiques certifiées par le marquage NF auquel le produit répond.
Conditions d'utilisation	-	Le produit est supposé utilisé selon les recommandations du fabricant.
Maintenance	-	Remplacement du siphon et des joints silicone au bout de 10 ans

4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



4.1 Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine.

Les éviers sont fabriqués sous presse suivant les étapes suivantes :

- Coulage du BMC (Bulk Molding Compound) dans un moule
- Pressage

4.2 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier :

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario	-	Les produits finis sont transportés par camion de l'usine vers le chantier. La distance de transport correspond à la distance moyenne des livraisons effectuées par CAREA en France métropolitaine sur la période de collecte des données. Les vingt derniers kilomètres sont réalisés en camionnette légère.
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule	-	Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 5 et de charge utile 16-32 tonnes et des camionnettes légères.
Distance jusqu'au chantier	km	361
Capacité d'utilisation	%	36 % (données ecoinvent)
Masse volumique du produit transporté	kg/m ³	2,24E+03
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	-	<1

Installation dans le bâtiment :

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario	-	L'évier est mis en œuvre à l'aide de vis et de joints en silicone. La consommation d'une visseuse est prise en compte. Les déchets de mise en œuvre correspondent à l'emballage du produit.
Intrants auxiliaires pour l'installation	-	Joints en silicone : 4,00E-02 Vis : 8,16E-03
Consommation d'eau	kg/UF	-
Consommation et type d'énergie	kWh/UF	Electricité : 5,00E-03
Utilisation d'autres ressources	kg/UF	-
Déchets	-	-
Palette	kg/UF	1,57E+01
Carton	kg/UF	1,07E+00
Film plastique	kg/UF	6,28E-01
Cale en polystyrène	kg/UF	4,59E-02

4.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B1 Utilisation :

Aucun intrant/extrant n'a été identifié pour cette phase.

B2 Maintenance :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		Les joints en silicone et l'ensemble vidange avec bouchon chaînette sont remplacés deux fois sur la durée de vie du produit
Fréquence de maintenance	année	10
Intrants auxiliaires pour la maintenance	kg/cycle	-
Déchets produits pendant la maintenance (spécifier les matériaux)	kg	-
Consommation nette d'eau douce	litres/UF/cycle	-
Intrant énergétique pendant la maintenance	kWh/UF/cycle	-

B3 Réparation :

Aucune réparation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B4 Remplacement :

Aucun remplacement n'est jugé nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B5 Réhabilitation :

Aucune réhabilitation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau :

Aucune consommation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

4.4 Etape de fin de vie C1-C4 :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		En fin de vie, le produit est démonté à la main. Seule la consommation électrique d'une visseuse est prise en compte. Les éviers sont considérés à 100 % enfouis. Les éléments en acier sont considérés recyclés à 90 %, les 10 % sont enfouis. Les éléments en plastique sont recyclés à 17 %, incinéré à 9 %, le reste est enfoui Les éléments en bois sont recyclés à 67,3 %, incinéré à 15,4 % et le reste est enfoui.
Quantité collectée séparément	kg/UF	7,59E+01
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg/UF	-
Quantité destinée à la réutilisation	kg/UF	-
Quantité destinée au recyclage	kg/UF	5,03E+01
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg/UF	-
Quantité de produit éliminé	kg/UF	2,56E+01

4.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Le module D est appliqué à l'acier et au bois en fin de vie pour lesquels il existe un marché du recyclage et des données bien établies. Le pourcentage d'acier valorisé (ou recyclé) en fin de vie est estimé à 90 %. Le taux d'acier recyclé (76%) entrant dans le système est également pris en compte dans le module D.

Les calculs sont effectués suivant la formule du complément NF EN 15804/CN (§6.2.7), auquel on affecte un coefficient « -1 » afin de respecter le §6.4.3.3. de la norme NF EN15804+A1 qui précise que les impacts nets sont la soustraction des process de recyclage/valorisation aux process de produits remplacés/vierges.

Dans les résultats présentés dans le paragraphe suivant, il y a un bénéfice au recyclage lorsque les résultats sont négatifs et il n'y a pas de bénéfice lorsqu'ils sont positifs.

5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	NF EN 15804+A1:2014 et NF EN 15804/CN:2016.
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.
Règle de coupure	La règle de coupure utilisée dans cette FDES est celle définie dans la norme NF EN 15804+A1. Par ailleurs, les intrants et extrants identifiés ont été pris en compte. Quand les matières premières n'ont pas de module dans la base ecoinvent, des modélisations spécifiques ont été effectuées.
Allocations	Une allocation massique des données de production a été effectuée par CAREA, en conformité avec la norme EN15804.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires et secondaires	<p>Données génériques issues de la base de données ecoinvent v3.7 (2020). Les données de périmètre Europe sont utilisées en priorité, à défaut les données suisses sont utilisées et si celle-ci ne sont pas disponibles des données « GLO » de périmètre monde ou encore « RoW » sont utilisées.</p> <p>Données primaires issue de la collecte de l'industriel sur son unique site de production pour l'année 2020.</p> <p>Les technologies de mise en forme des matières sont basées sur les technologies utilisées par l'industriel pour le procédé de fabrication des produits, ou des technologies européennes dans le cas d'utilisation de données génériques.</p> <p>Logiciels utilisés :</p> <p> - SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (V9).</p> <p> - Ev-DEC, (www.ev-dec.com), développée par le cabinet conseil EVEA (www.evea-conseil.com), qui aide à la réalisation des FDES.</p>
Variabilité des résultats	La FDES couvre deux configurations de produit : 2 portes ou 2 portes et 3 tiroirs. Le produit déclaré correspond à la configuration maximisante (2 portes et 3 tiroirs).

6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	1,55E+01	1,51E+00	-5,30E+00	6,03E+00	1,30E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,26E-04	2,10E+00	4,68E+01	1,28E+01	-3,79E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	2,18E-06	2,75E-07	7,41E-06	1,06E-06	2,42E-07	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,84E-11	3,82E-07	6,29E-09	6,23E-08	-2,19E-07
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	6,47E-02	4,74E-03	3,03E-01	2,10E-02	4,22E-03	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,04E-06	6,58E-03	2,65E-04	2,86E-03	-2,10E-02
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	9,57E-03	7,85E-04	5,01E-02	3,57E-03	6,88E-04	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,30E-07	1,09E-03	2,99E-05	9,78E-04	-3,26E-03
Formation d'ozone photochimique kg Ethene eq/UF	2,87E-02	7,74E-04	6,72E-02	4,09E-03	1,27E-03	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,66E-07	1,07E-03	2,15E-05	1,29E-03	-3,89E-03
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	2,35E-04	6,28E-06	7,74E-04	6,33E-05	1,00E-05	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,16E-09	8,72E-06	6,71E-07	1,10E-06	-3,03E-05
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	3,17E+02	2,26E+01	1,08E+03	8,88E+01	1,93E+01	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,37E-03	3,14E+01	8,27E-01	5,69E+00	-4,64E+01
Pollution de l'eau m ³ /UF	1,20E+01	5,61E-01	3,57E+01	2,30E+00	5,88E-01	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,24E-04	7,80E-01	1,61E-02	2,37E-01	-4,96E-01
Pollution de l'air m ³ /UF	2,05E+03	1,55E+02	9,11E+03	7,25E+02	1,47E+02	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,34E-02	2,16E+02	4,34E+00	6,19E+01	-7,14E+02

Utilisation des ressources	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	2,07E+01	3,11E-01	1,15E+02	1,69E+00	1,40E+00	0,00E+00	1,81E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,40E-03	4,33E-01	4,41E-01	1,92E-01	-2,08E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	4,59E+00	0,00E+00	6,34E+02	0,00E+00	6,27E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	2,53E+01	3,11E-01	7,50E+02	1,69E+00	2,02E+00	0,00E+00	1,81E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,40E-03	4,33E-01	4,41E-01	1,92E-01	-2,08E+02
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	2,72E+02	2,31E+01	1,32E+03	9,18E+01	2,25E+01	0,00E+00	2,23E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,92E-02	3,21E+01	7,69E+00	5,91E+00	-1,87E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	9,19E+01	0,00E+00	2,36E+01	0,00E+00	2,38E+00	0,00E+00	1,12E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,13E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	3,63E+02	2,31E+01	1,34E+03	9,18E+01	2,49E+01	0,00E+00	3,34E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,92E-02	3,21E+01	7,69E+00	5,91E+00	-1,86E+02
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,97E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	2,33E-01	3,11E-03	1,71E+00	1,55E-02	1,43E-02	0,00E+00	2,93E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,63E-05	4,33E-03	2,12E-03	9,90E-03	-1,03E-01

Catégorie de déchets	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	3,35E+00	1,57E-02	2,46E+00	9,01E-02	9,76E-02	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,88E-05	2,18E-02	2,44E-03	8,20E-02	-2,18E-01
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	7,16E+00	1,29E+00	4,08E+01	4,89E+00	1,93E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,53E-04	1,80E+00	3,28E-02	2,23E+01	-2,21E+00
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	8,98E-04	1,58E-04	5,71E-03	6,24E-04	1,48E-04	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,64E-07	2,20E-04	9,93E-05	3,47E-05	-1,96E-03

Flux sortants		Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
		A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination		
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	3,74E-01	0,00E+00	1,53E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,21E+01	0,00E+00	0,00E+00	8,14E-04
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,70E-05
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	1,74E-01	0,00E+00	4,81E-01	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,48E+00	0,00E+00
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	3,48E-01	0,00E+00	9,58E-01	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,00E+01	0,00E+00
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Production	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	1,17E+01	7,33E+00	1,86E+00	6,17E+01	8,26E+01
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	9,87E-06	1,30E-06	1,86E+00	4,51E-07	1,86E+00
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	3,72E-01	2,53E-02	1,86E+00	9,70E-03	2,26E+00
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	6,04E-02	4,26E-03	1,86E+00	2,10E-03	1,92E+00
Formation d'ozone photochimique	kg Ethene eq/UF	9,67E-02	5,36E-03	1,86E+00	2,38E-03	1,96E+00
Epuisement des ressources abiotiques - éléments	kg Sb eq/UF	1,01E-03	7,33E-05	1,86E+00	1,05E-05	1,86E+00
Epuisement des ressources abiotiques - fossiles	MJ PCI/UF	1,42E+03	1,08E+02	1,86E+00	3,80E+01	1,56E+03
Pollution de l'eau	m ³ /UF	4,83E+01	2,88E+00	1,86E+00	1,03E+00	5,40E+01
Pollution de l'air	m ³ /UF	1,13E+04	8,72E+02	1,86E+00	2,82E+02	1,25E+04
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,36E+02	3,09E+00	1,86E+00	1,07E+00	1,42E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	6,39E+02	6,27E-01	1,86E+00	0,00E+00	6,41E+02
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	7,75E+02	3,71E+00	1,86E+00	1,07E+00	7,82E+02
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,73E+03	1,17E+02	1,86E+00	4,58E+01	1,89E+03
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	1,15E+02	2,38E+00	1,86E+00	0,00E+00	1,20E+02
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,73E+03	1,17E+02	1,86E+00	4,58E+01	1,89E+03
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	1,86E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	1,86E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	1,86E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	1,94E+00	2,98E-02	1,86E+00	1,64E-02	3,84E+00
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	5,83E+00	1,88E-01	1,86E+00	1,06E-01	7,98E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	4,93E+01	6,82E+00	1,86E+00	2,42E+01	8,21E+01
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	6,77E-03	7,72E-04	1,86E+00	3,55E-04	1,86E+00
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	1,86E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	3,74E-01	1,53E+00	1,86E+00	3,21E+01	3,58E+01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	1,86E+00	0,00E+00	1,86E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	1,74E-01	4,81E-01	1,86E+00	9,48E+00	1,20E+01
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	3,48E-01	9,58E-01	1,86E+00	2,00E+01	2,31E+01
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Tableau de résultats de l'analyse du cycle de vie affichés conformément au décret n° 2021-1674 du 16 décembre 2021¹

¹ Le décret n° 2021-1674 du 16 décembre 2021 et ses deux arrêtés du 14 décembre 2021 relatif à la déclaration environnementale de produits de construction et de décoration ainsi que des équipements électriques, électroniques et de génie climatique

7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

		Résultats d'essais	Justification et/ou rapport d'essai
Émission dans l'air intérieur ^{1 2}	Emissions de COV et de formaldéhyde	<i>Aucun essai d'émission de COV et de formaldéhyde n'a été réalisé sur le produit fini. Un test a été réalisé pour les panneaux en bois composant les meubles, les résultats correspondent à une classe A+. Des résultats de tests menés par CAREA sur des produits de composition similaire permettent d'estimer que le niveau d'émission de ce produit correspondrait à une classe A+.</i>	Rapport d'essais EUROFINs N°392-2014-00056002 Rapport d'essai N°402/18/1176C/3-f-e
	Comportement face à la croissance fongique et bactérienne	<i>Aucun essai de croissance fongique et bactérienne n'a été réalisé sur le produit.</i>	
	Emissions radioactives naturelles des produits de construction	<i>Aucun essai d'émissions radioactives n'a été réalisé sur le produit.</i>	
	Emissions de fibres et de particules	<i>Aucun essai d'émissions de fibres et de particules n'a été réalisé sur le produit.</i>	
Émission dans le sol et l'eau ^{1 2}	Emissions dans l'eau	<i>Le produit est en contact avec l'eau potable. Cependant aucun essai n'a été réalisé sur le relargage de substances dans l'eau.</i>	
	Emissions dans le sol		

1) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.

Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : <http://www.eebguide.eu/?p=1991>

2) En France le comité technique INIES Base (CTIB) donne des recommandations sur la déclaration des caractéristiques sanitaire et de confort - Guide de rédaction des résumés sanitaires et confort (CTIB N94, Juin 2018)

8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :

Le produit ne revendique aucune performance thermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :

Le produit ne revendique aucune performance acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :

Le produit ne revendique aucune performance visuelle.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :

Le produit ne revendique aucune performance olfactive.